



Assemblée générale

Distr. générale
19 mars 2024

Français seulement

Conseil des droits de l'homme
Cinquante-cinquième session
26 février–5 avril 2024
Point 7 de l'ordre du jour
**Situation des droits de l'homme en Palestine et dans les autres
territoires arabes occupés**

Exposé écrit* présenté par Oeuvre d'Orient, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif spécial

Le Secrétaire général a reçu l'exposé écrit suivant, qui est distribué conformément à la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

[8 février 2024]

* Le présent document est publié tel qu'il a été reçu, dans la langue originale seulement.



La situation humanitaire dans les territoires palestiniens occupés : perspectives des chrétiens d'Orient

Avant le 7 octobre, l'année 2023 avait été l'année la plus meurtrière dans les deux camps : israélien et palestinien. Depuis 5 mois, les pertes humaines, les traumatismes et les destructions matérielles ont mené le pays vers une catastrophe humanitaire absolue (1). Du côté israélien, plus de 1200 morts et du côté palestinien, plus de 27 000 morts et 65 000 blessés à Gaza et plus de 300 morts en Cisjordanie (2).

Urgence humanitaire à Gaza, une population victime d'une punition collective

Cette crise dévastatrice des droits humains s'est développée dans un contexte humanitaire déjà critique. Avant août 2023, 63% des habitants de Gaza souffraient déjà d'insécurité alimentaire et 80% vivaient sous le seuil de pauvreté. (3) Aujourd'hui la situation est « apocalyptique ». (4)

Selon le haut-commissaire de l'ONU aux droits de l'Homme, les mesures prises par le gouvernement israéliens sont disproportionnées. (5)

Le pape François a rappelé que « les victimes civiles ne sont pas des “dommages collatéraux”. Ce sont des hommes et des femmes avec des noms et prénoms qui perdent la vie » ; ils sont victimes d'une guerre qu'il faut regarder pour ce qu'elle est : « une immense tragédie et “un massacre inutile” qui affecte la dignité de toute personne sur cette terre ». (6)

Nous sommes gravement préoccupés par les conditions de vie à Gaza. Le refus délibéré de l'accès aux soins médicaux, à des services d'eau, d'assainissement et à de la nourriture entraîne épidémies, maladies et famines.

Selon Médecin Sans Frontière en l'État de Palestine et le bureau du CICR à Gaza, les derniers hôpitaux de Gaza sont en péril. Face aux effets cumulés des hostilités, des mesures doivent être prises de toute urgence.

Nous sommes également préoccupés par les objectifs militaires d'Israël qui cherche à détruire les moyens de subsistance et abris des Palestiniens en visant volontairement les générateurs électriques, les citernes d'eau, les ambulances, les abris de l'UNRWA ...

Nous avons pu voir avec horreur les tirs ciblés de roquette, de char et de snipers de l'armée israélienne contre :

- Le foyer des sœurs de Mère Teresa en novembre : destruction du générateur électrique et des réserves de carburant de l'enceinte accueillant 54 personnes handicapées et des déplacés palestiniens. (16 décembre)
- La paroisse de la Sainte Famille de Gaza accueillant les derniers chrétiens de Gaza (900 environ) et 500 voisins musulmans. Destruction de la citerne d'eau, des panneaux solaires du toit et d'une partie de l'école. Des tirs de snipers israéliens ont tué une chrétienne et sa fille dans l'un des couloirs de l'école du couvent des sœurs du Rosaire. (16 décembre)
- L'église orthodoxe Saint-Porphyre faisant 17 morts. (19 octobre)

Ces attaques visent aussi le patrimoine culturel et religieux de Gaza (7) :

- La mosquée Omari, détruite le 8 décembre
- Le monastère Saint-Hilarion : le plus grand monastère byzantin du Proche-Orient, inscrit sur la liste internationale des biens culturels sous protection renforcée de l'UNESCO, dont Israël ne fait plus partie depuis 2018. Ce site ainsi que sa documentation archéologique sont aujourd'hui en péril et menacés d'être davantage bombardés, saisis, ou pillés. Toutes les mesures doivent être prises pour épargner les édifices culturels et religieux. Il y a là un risque majeur d'effacement du patrimoine chrétien.

Tensions extrêmes en Cisjordanie

Avant l'attaque du Hamas, les politiques israéliennes relatives à l'établissement et à l'expansion des colonies dans les territoires palestiniens occupés étaient déjà sources de nombreux problèmes humanitaires.

Depuis octobre dernier, la situation sécuritaire, économique et politique en Cisjordanie s'est radicalement détériorée. La population vit dans un état de terreur constant. Les soldats israéliens lancent des opérations pour arrêter des civils palestiniens à leur domicile à toute heure du jour ou de la nuit, accusés d'appartenir à des groupes armés clandestins.

Le Haut-Commissaire aux droits de l'Homme dénonce dans son rapport du 28 décembre 2023 la détérioration rapide des droits humains et appelle Israël à mettre fin à la violence des colons contre la population palestinienne : 300 Palestiniens ont été tués dans cette zone entre le 7 octobre et le 27 décembre, se rajoutant aux 200 Palestiniens déjà tués en 2023.

Les conditions de vie des Palestiniens de Cisjordanie se sont dramatiquement détériorées:

- Arrêt du tourisme : source financière principale de la région, privant d'emploi 3000 chrétiens palestiniens.
- Suspension de la liberté d'aller et venir dans les territoires palestiniens occupés et israéliens et vers l'étranger, provoquant une perte massive des emplois des Palestiniens. La politique israélienne d'octroi des permis de travail étant arbitraire, le renouvellement des permis de travail pour les Palestiniens travaillant en Israël est très difficile.
- Impossibilité pour l'autorité palestinienne de payer ses employés faute de moyens.

Les familles musulmanes et chrétiennes sans emploi et donc sans revenu, s'enfoncent dans la pauvreté et ne peuvent plus payer les scolarités de leurs enfants, le chauffage et peine à trouver de la nourriture. De nombreux chrétiens nous disent vouloir quitter la Terre sainte.

Aggravant encore davantage la situation, la fermeture de la Cisjordanie et les restrictions de mouvement imposés empêchent les agriculteurs palestiniens d'accéder à leurs champs. Seulement 1/3 des récoltes d'olives ont été faites : entre 1/4 et 1/2 de la population palestinienne de Cisjordanie est directement touchée par l'effondrement de l'industrie de production d'olive et d'huile pour l'année.

La dégradation de l'économie due à la guerre a des effets directs sur la situation humanitaire en Cisjordanie et à Gaza.

Appel de L'Œuvre d'Orient :

Face à cette situation, nous appelons :

- A un cessez-le feu immédiat. Seul un arrêt des combats et des négociations pourront faire naître des espoirs de résolution du conflit. Plus que jamais nous avons besoin de ponts et non de murs.
- A La libération de tous les otages détenus par le Hamas.
- A la garantie d'un accès humanitaire complet, rapide, sûr et sans entrave à la population de Gaza, conformément à la résolution 2720 du Conseil de Sécurité.
- Les parties au conflit à s'assurer du respect et de la protection des infrastructures civiles et notamment médicales : des milliers de décès supplémentaires pourraient encore être évités.
- A la responsabilité des États signataires de la Convention sur la prévention du génocide de 1948. Le « risque réel et imminent » de génocide à Gaza ayant notamment été identifié par la Cour internationale de Justice en raison des conditions humanitaires catastrophiques à Gaza (8), les États ont aujourd'hui la responsabilité de prévenir ce génocide en soutenant notamment l'action de l'UNRWA, principal opérateur humanitaire à Gaza.

- A la mise en place d'un projet crédible et viable pour les Palestiniens : « Il y avait l'accord d'Oslo, très clair, avec la solution à deux États. Tant que cet accord ne sera pas appliqué, la vraie paix restera lointaine ». (9)
- Israël à autoriser les enquêteurs internationaux à rentrer dans la bande de Gaza.
- La fin de l'occupation par Israël des territoires palestiniens occupés depuis 1967, y compris Jérusalem-Est, conformément à la résolution 242 du Conseil de sécurité. Israël doit cesser toute démolition ou projet de démolition et d'expropriation qui entraînent le transfert forcé de populations palestiniennes.
- Israël à garantir la libre circulation des personnes et des biens à l'intérieur du territoire palestinien occupé et entre le territoire palestinien occupé et Israël.
- A l'arrêt des violences en Cisjordanie : les efforts visant à mettre fin au conflit israélo-palestinien doivent être fondés sur le respect du droit international, des droits de l'Homme et du droit international humanitaire. Il n'est plus possible de continuer à ignorer les droits des Palestiniens à vivre dans la dignité sur leur terre.
- L'arrêt des discriminations fondées sur la religion ou les convictions et la fin des politiques actuelles de harcèlement, de menace, d'intimidation et de discours de haine à l'égard des non-juifs (i.e : crachats sur les chrétiens).

Le rapport de la rapporteuse spéciale est une étape importante. Le Conseil des droits de l'Homme devrait maintenant pleinement mettre en œuvre ses recommandations.

(1) Bureau de coordination des affaires humanitaires des Nations Unies, janvier 2024

(2) Selon le ministère de la Santé de Gaza, janvier 2024

(3) Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), août 2023

(4) Joseph Borell, 12 décembre 2023

(5) Volker Türk, 10 novembre 2023, Jordanie

(6) Discours du pape François le 11 janvier 2024

(7) Al Jazeera, le 14 avril 2024 « 'A 'cultural genocide': Which of Gaza's heritage sites have been destroyed? »

(8) Décision de la Cour internationale de Justice, 26 janvier 2024

(9) Interview du pape publiée le 29 janvier 2024 dans « La Stampa »